



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

Un marin charentais autour du monde : Élie Auriiau, 1819-1859 / Jacques Ducoin
éd. Croît vif, 2011
cote : 58.005

La vie d'Élie Auriiau, mousse en 1832, capitaine en titre en 1849, s'inscrit essentiellement dans le cadre de l'histoire maritime et coloniale du Second Empire, marquée par l'abolition récente et encore bien imparfaite de l'esclavage dans nos "vieilles colonies". Mais elle attire d'abord notre attention sur ce curieux pays d'Arvert, vieux terroir protestant coincé entre Gironde et Charente, dont la longue et antique vocation maritime a été presque complètement oubliée. Elle rappelle ensuite les florissants chantiers navals de la région (comme Arman à Bordeaux) pour le compte d'armements célèbres (Tardonnet et surtout Maurel & Prom), ainsi que l'apparition de navires d'un type nouveau, tels les "clippers" de bois et de fer lancés au début des années 1850.

Au cours de ses 21 "embarquements" successifs et en tout cas à partir de 1848, Élie Auriiau participe directement à une profonde mutation des relations économiques et coloniales de la France avec plusieurs outre-mer, entre San Francisco, les Antilles, Gorée, l'Angola, l'île Bourbon (devenue Réunion), Zanzibar, Ceylan et les côtes indiennes, après s'être même offert une courte aventure comme chercheur d'or en Californie avec un sien cousin en 1849-1850.

Très illustrée et documentée par XXIV annexes d'archives ("états d'embarquements", "déclarations de retour", pièces d'état-civil, "rapports de mer", courriers officiels, actes de chancellerie), cette étude, bien au-delà de la stricte biographie d'un capitaine marchand, innove surtout en matière d'histoire. Elle apporte en effet de précieuses révélations sur la mise en place et le fonctionnement d'un nouveau système de fourniture aux plantations sucrières de la Réunion, mises en péril par la suppression de l'esclavage, d'une autre main d'œuvre, certes officiellement contractuelle et relativement volontaire, mais très étrangère : les "coolies" indiens engagés sur les côtes de Malabar et de Coromandel - c'est le "coolie-trade" -, puis les Africains "travailleurs libres" recrutés à Zanzibar sous le contrôle du consul de France. Si, à Gorée et sur les côtes du Sénégal, c'est avant tout l'ère de l'arachide qui succède à celle de l'esclavage au profit des comptoirs Maurel & Prom, en revanche, entre la Réunion, Pondichéry, Trincomalee, Karikal, Calcutta et Colombo, il n'y a parfois guère de différence entre l'esclavage officiellement aboli et un "engagisme" bien difficile à réglementer et à contrôler. Plusieurs "affaires" le prouvent.

En outre, lorsqu'en mars 1852 les Français décident d'intensifier l'émigration indienne à destination aussi des Antilles, les Anglais se fâchent et finissent par leur interdire désormais



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

tout recrutement. Ils sont alors contraints de se reporter vers la côte africaine, essentiellement Zanzibar, non sans répercussions sur Mascate, les Comores et même Madagascar (dont le “*grand vide*” suscite déjà bien des convoitises).

Élie Auriou, lui, fait son métier de marin, navigue, transporte, charge et décharge. Capitaine du trois-mâts barque *l'Union* pour le compte de l'armement bordelais Delvaille & Atlas, il est surpris en décembre 1858 au mouillage devant Zanzibar, par une violente épidémie de choléra qui va l'emporter, en pleine mer, le 27 février suivant, après trois jours d'agonie.

Philippe David